

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	9 Décembre 2025
Membres en exercice	32	Date de publication	9 Décembre 2025
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	20	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (<i>y compris les procurations</i>)	12	POUR : 28	
Nombre de procurations	8	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (<i>y compris les procurations</i>)	28	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	Absent	D'IMPERIO Cédric	X	LAURENT Guy	X	PEREZ CANO Marcel	X
BERTHON Patricia	X	FABREGES M France	Procuration à F. MEJEAN	LHOPITEAU Éric	Absent	REYMOND J. Pierre	X
BONNET Georges	X	FARGIER Gérard	X	MARTIN Nicolas	X	RIEU Dominique	Procuration à C. D'IMPERIO
BOUET Lynda	Procuration à S. GINEVRA	FIALON Dominique	X	MEJEAN Florian	X	ROBERT Karine	Procuration à M. BRUN
BOULONI Christian	Procuration à Y. VEYREN	GEIGUER Jacques	X	MORIN Frédéric	Excusé	TERME Annie	Procuration à A. CONDOR
BRUN Marc	X	GINEVRA Stéphane	X	MOULIN Jackie	X	TESTON Daniel	X
CHAPUIS Pierre	X	GUICHARD Cécile	X	NAHAS Sophie	Absente	VALETTE Alain	Procuration à D. FIALON
CONDOR Alain	X	HOUETZ Marion	Procuration à N. MARTIN	PALLOT Thierry	X	VEYREN Yves	X

Délibération N° 60.2025

Subventions - Demandes de subventions auprès de l'Etat (DETR-DSIL 2026 et autres financeurs), du Département et de la Région pour l'extension du gymnase de Montpezat-sous-Bauzon et la création d'un mur d'escalade de bloc – autorisation de dépôt d'un permis de construire

Le Président rappelle que le gymnase de Montpezat-sous-Bauzon a été mis en service en 2014. Il est fréquenté en journée par les élèves du collège de Montpezat-sous-Bauzon, par les élèves de toutes les écoles primaires du territoire (dont le transport est intégralement pris en charge par la CDC ASV), par les usagers de l'IME et de l'ESAT de Lalevade d'Ardèche, et par le relais assistantes maternelles. En soirée, de nombreuses associations pratiquent dans les différentes salles (omnisport, gym, danse) et des tournois sont organisés le week-end dans cet équipement notamment homologué pour le basket. Il peut aussi accueillir des championnats tels que le roller derby ou des événements comme le MMA (arts martiaux mixtes). Durant les vacances scolaires, ce sont les enfants du centre de loisirs communautaire et les usagers du service jeunesse communautaire qui profitent d'activités sportives dans un espace adapté. La Nuit du Sport accueille chaque année plus de 1000 participants au cours de la journée et invite à la découverte des offres sportives pour petits et grands. Le Forum des associations est aussi l'occasion d'ouvrir cet équipement au public en début de chaque année scolaire.

Afin d'élargir l'offre sportive au sein de cet équipement et du territoire de la CDC ASV, au vu de la forte demande et de la saturation des équipements alentours, et afin de limiter les déplacements, le Président propose d'agrandir le gymnase par la couverture de la terrasse, afin d'y installer des blocs d'escalade. Ce choix par rapport à l'escalade en voie, est justifié par la faible hauteur nécessaire (4.5 mètres au lieu de 16 mètres pour le mur), et par l'accès plus facile car l'escalade peut se pratiquer seul et sans matériel spécifique. Des tapis de sol assurent la sécurité en cas de chute. L'encadrement des scolaires est également plus léger car ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel spécialisé. Les objectifs pédagogiques pour les scolaires et collégiens allient les compétences motrices, la représentation du corps dans l'espace, la gestion des émotions, la stratégie de déplacement.... L'escalade à destination des

personnes en situation de handicap s'est développée notamment
donne lecture et présente le projet global.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S²LO

ID: 007-200039824-20251216-DELIB602025-DE

Le projet d'agrandissement du gymnase consiste à couvrir la moitié accessible depuis l'intérieur et créer un escalier servant aussi de sortie de secours ; puis à installer des blocs modulables permettant 15 grimpeurs simultanément. Ce projet est inscrit au CRTE. Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2026, après affinage du projet et consultation des entreprises.

Le projet est estimé à 446 139,83 € HT frais d'études et divers inclus. Le Président propose de solliciter l'Etat au taux si possible de 40% au titre de la DETR-DSIL 2026 (178 455,93 €) ainsi que les autres financeurs potentiels et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération. Il propose également de l'habiliter à déposer les autorisations administratives et d'urbanisme nécessaires et à signer tous les documents afférents à la réalisation de cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la proposition du Président,**
- **Sollicite le soutien de l'Etat au titre de la DETRS-DSIL 2026 à hauteur si possible de 40 % du projet, soit 178 455.93 €,**
- **Sollicite les autres financeurs potentiels,**
- **Autorise le Président à déposer le Permis de Construire nécessaire ainsi que tous documents concernant cette affaire,**
- **Charge le Président de prévoir les inscriptions budgétaires correspondantes à cette affaire,**
- **Autorise le Président à signer tous documents afférents à cette opération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 16 décembre 2025.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.

